

# Morvan Associations

Rubrique coordonnée par Philippe Guilbert

## Association POUR LA CREATION DU PAYS NIVERNAIS-MORVAN

### Le Pays Nivernais-Morvan signe son contrat !

Le Pays Nivernais-Morvan, 37 000 habitants, composé de 120 communes situées sur 9 cantons du Morvan (Lormes, Château-Chinon, Luzy, Moulins-Engilbert, Montsauche), et du Nivernais central (Corbigny, Châtillon-en-Bazois, Brinon-sur-Beuvron, Saint-Saulge), a tenu vendredi 22 novembre à 19 h à Montreuillon, centre de l'actuelle zone "euro", la première réunion de son comité de pays.

Le Pays Nivernais-Morvan est, en effet, l'un des 3 premiers pays bourguignons et l'un des 10 premiers pays en France à avoir achevé la négociation du contrat de pays : le samedi 11 janvier 2003 à 16 h, la signature du contrat de pays avec l'Etat, la région Bourgogne, et le Conseil Général de la Nièvre viendra parachever un travail entamé dès 1999 avec plus de 600 élus, socioprofessionnels, associations et citoyens impliqués dans une démarche forte et innovante.

Le contrat de pays est fort de 40 actions organisées en 7 axes : 5 M d'aides publiques nouvelles seront consacrées dans le contrat pour le développement économique, l'emploi, le logement, le tourisme, les services publics, la culture, les nouvelles technologies, l'agriculture, la santé et favoriseront des opérations locales qui dépasseront 20 M.

Ces aides désormais disponibles pour des porteurs de projets publics et privés (collectivités locales, associations, entreprises...) permettront de mettre en

œuvre des actions répondant à l'ambition et aux priorités de la charte de pays : un territoire authentique et valorisé, un pays accueillant et animé, un pays vivant, un pays actif.

Le pays constitue une fédération de communautés de communes et de collectivités publiques pratiquant le développement en réseau (modernisation des services publics, réseau de santé, "pays numérique", plate-forme d'initiative locale) et engageant une forme originale de démocratie participative.

Le Pays Nivernais-Morvan, un espace de projet et non un échelon administratif supplémentaire, a marqué, le vendredi 22 novembre, une nouvelle étape de son histoire.

La signature du contrat de pays avec l'Etat, la Région Bourgogne et le Conseil Général de la Nièvre, le samedi 11 janvier 2003 à 16 h à la salle des fêtes de Saint-Léger-de-Fougeret, est venue parachever ce travail collectif et engager durablement le territoire dans le développement.

### Contact :

**Un pays pour les territoires du Nivernais-Morvan**

Maison de Pays - 58800 CORBIGNY

Tél : 03 86 20 27 53 - fax : 03 86 20 27 59

email : [nivernais-morvan@ipoint.fr](mailto:nivernais-morvan@ipoint.fr)

Mairie, Saint-André-en-Morvan



## Contrat de Pays

2002 - 2006